

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2023

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU RÉSEAU DE BUS FRANCILIEN DE LA RATP -
(N° 1838)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 71

présenté par
M. Millienne

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« au sein de »

le mot :

« dans »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.